



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2025-20

Séance du 24 mars 2025 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le dix-huit mars, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 30

Ayant pris part à la
délibération : 34

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Christiane ENJALBERT, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Eric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés donnant procuration : Monsieur Alain HERNANDEZ donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

Objet de la délibération : Service de l'Eau : Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau 2025

Monsieur le Président informe l'assemblée que chaque année, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne appelle auprès de la Communauté de Communes qui assure le service d'eau potable en régie, une redevance pour prélèvement sur la ressource en eau.

L'assiette de cette redevance est le volume d'eau brute prélevée dans le milieu naturel au niveau du captage de la Mériguié à Arifat et de la source de Malepique à Montredon-Labessonnié. Un seuil de recouvrement est toutefois fixé à un volume prélevé annuel de 7 000 m³ par point de prélèvement. Pour la source de Malepique, le compteur étant en aval de la station de traitement, le volume prélevé est majoré de 10 %.

Pour la période 2025-2030, le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (*délibération n° DL/CA/24-49 du 10 octobre 2024*) a fixé le tarif de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (*eaux superficielles et eaux souterraines hors nappes captives – zone 1.1*) à 0,053 € HT / m³.

Il est proposé de répercuter auprès des abonnés au Service de l'Eau la charge financière que représente cette redevance en faisant apparaître sur la facture un tarif unitaire au m³ consommé sous la rubrique « préservation des ressources en eau ».

Ce tarif est calculé comme suit : (((volume prélevé en n-1 au niveau du captage de la Mériguié (si supérieur à 7 000 m³) + (volume prélevé en n-1 au niveau de la source de Malepique x 1,10)) x 0,053 € HT)) / volume total facturé en n-1.

En 2025, le tarif s'élèvera à : (((120 934 m³ x 1,1)) x 0,053 € HT)) / 99 517 m³ = 0,071 € / m³.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, décide de répercuter aux abonnés la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, d'arrêter les modalités de calcul du tarif susvisées et de fixer le tarif 2025 à hauteur de 0,071 € HT / m³.

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 081-200034049-20250324-2025_20-DE

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

A blue ink signature of Jean-Luc Cantaloube, consisting of a large, stylized 'J' and 'C'.

**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX

A black ink signature of Véronique Lacroix, featuring a stylized 'V' and 'L'.